



Programme de Formation

Titre professionnel ECSR

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel ECSR

Titre de niveau 5, inscrit au RNCP 41862 (date de fin d'enregistrement 28/04/2027), délivrée par un jury de professionnels

Compétences acquises :

A l'issue de la formation l'apprenant prépare des actions de formation pour tout public dans le cadre du continuum éducatif en se conformant au référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne publiée par arrêté ministériel. Il anime ses actions dans le but de faire adopter aux apprenants un comportement respectueux des autres usagers de la route et de favoriser leur prise de conscience des enjeux du développement durable.

Objectifs pédagogiques :

Obtenir le Titre Professionnel Enseignant de la conduite et de la Sécurité Routière qui est composé de 2 Certificats de Compétence Professionnelle (CCP) :

CCP1 : Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles ou collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur

CCP2 : Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement

Publics :

Toute personne désireuse de valider un ou tous les blocs de compétences du TP ECSR. Il faut avoir 20 ans minimum. Vous pouvez être demandeur d'emploi ou en reconversion professionnelle, patient et à l'écoute seront des qualités indispensables.

Nombre d'apprenants :

De 4 à 8 apprenants

Prérequis :

Etre titulaire du permis de conduire B (post période probatoire)
Avoir effectué la visite médicale d'aptitude auprès d'un médecin agréé par la préfecture
Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe lourd »
Ne pas avoir subi de condamnations conformément à l'article R212-4 du code de la route

Lieu : Amou (40)

Durée : 910 H (35h semaine)

Organisation : En présentiel

Personnes en situation de handicap :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
En cas de besoin spécifique (aménagement particulier, matériel adapté, etc...) l'organisme de formation devra en être informé (auprès de notre référente handicap Nadège Bachelier) en amont afin que des solutions appropriées puissent être proposées et/ou mises en places.

Stages en entreprise :

140h pour le CCP1

140h pour le CCP2

Validation des étapes du parcours de formation :

QCM/Devoirs/Exercices/Travaux pratiques (TP)
Validation de la formation : passage devant un Jury

Dates : A définir selon le planning des sessions organisées

Qualité des intervenants :

Exclusivement des formateurs ou formatrices détenteurs BAFM & BEPECASER

Horaires : De 09h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h00



Programme de Formation

Titre professionnel ECSR

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel ECSR

Titre de niveau 5, inscrit au RNCP 41862 (date de fin d'enregistrement 28/04/2027), délivrée par un jury de professionnels



Modalités d'évaluations

- Evaluation diagnostique de niveau à l'entrée en formation
- Evaluations formatives tout au long de la formation
- Evaluation sommative en fin de bloc de compétence
- Evaluation de la satisfaction des apprenants
- Présentation face à un jury selon les modalités référencé par la certification RNCP 41862

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

Nous alternons régulièrement théorie et pratique : étude de cas, mises en situations, jeux de rôles, résolution de problèmes, exercices de simulation, travaux de groupe Contrôle des connaissances Pédagogie inversée

Supports/Outils/Ressources pédagogiques

Salles de formation respectant les normes de sécurité ; équipées de tableaux et de matériel multimédia.
Seront mis à disposition un poste informatique, imprimante, photocopieuse, véhicules légers avec double commandes, auto-école, ouvrages de droit, sciences humaines, pédagogie, textes règlementaires, mallette pédagogique

Séquence commune aux 2 blocs de compétences : 110h

CCP1 & 2 : l'environnement de la sécurité et de la conduite routières

- La politique de la sécurité routière et de la conduite routières : évolutions et orientations
 - La cadre de l'activité ECSR
- L'automobile : caractéristique technique, mise en conformité et réglementation des véhicules

CCP1 & 2 : les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité routière et de la conduite routière

- Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule
 - Physiologie du conducteur
 - Psychologie du conducteur



Programme de Formation

Titre professionnel ECSR

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel ECSR

Titre de niveau 5, inscrit au RNCP 41862 (date de fin d'enregistrement 28/04/2027), délivrée par un jury de professionnels

Séquence spécifiques au CCP 1 : 620h

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

- Construction et préparation d'une séance individuelle
- Animation pédagogique d'une séance de formation à la sécurité routière et conduite routières.
 - Gestion des conflits
- Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
 - Gestion du stress
 - Anticipation des risques potentiels dans l'ECSR
- Techniques d'évaluation et de remédiassions appliquées à l'ECSR
 - Les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile.
 - Techniques de remédiassions des apprentissages.

Séquence spécifiques au CCP 2 : 180h

Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

- Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif
- L'appréhension du cadre administratif, juridique et économique lié à la conduite d'actions de sensibilisation SR.
 - Les techniques d'élaboration d'une proposition
 - Les outils de communication
 - Adaptation des méthodes et techniques au public ciblé.
 - Les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile
- Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel
 - Technique d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic
 - Technique d'animation et de co-animation adapté au public visé.
 - Exploitation d'une phase d'analyse
 - L'évaluation des actions de sensibilisation
 - Confrontation de ces pratiques professionnelles